

Norme environnementale du groupe GLS

Directive pour la réduction des impacts environnementaux du groupe GLS

Cette norme environnementale décrit les stratégies et mesures écologiques qui soutiennent l'approche environnementale du groupe GLS.

Objectif

Le groupe GLS¹ s'engage à fournir des services de colis et de fret fiables et de haute qualité. Pour maintenir ce standard, nous accordons la priorité à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et à la préservation des ressources. Avec nos employés, clients et fournisseurs, nous aspirons à réduire notre impact environnemental.

Objectifs fondés sur la science

Afin de garantir que nos actions restent alignées sur les dernières avancées de la science climatique, GLS² a défini des objectifs fondés sur la science, conformément à l'initiative Science Based Targets (SBTi Services Limited, Londres). Nous nous engageons à atteindre zéro émission nette³ d'ici 2045, ce qui implique une réduction absolue de 90 % de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici cette date, par rapport à l'année de référence 2021. GLS s'engage également à atteindre les objectifs à court terme suivants d'ici 2030 :

- Réduction de 42 % des émissions des scopes 1 et 2
- Réduction de 36,9 % des émissions de CO₂e par tonne-kilomètre pour les véhicules utilitaires légers (scope 3)
- Réduction de 31,7 % des émissions de CO₂e par tonne-kilomètre pour les camions de transport de marchandises lourdes (scope 3)

Approche pour réduire les émissions de carbone

Étant donné que les services de transport routier sont au cœur de notre activité, la réduction des émissions de carbone liées au transport doit être au centre de nos efforts. Dans le cadre de notre stratégie environnementale globale, nous nous concentrons sur la transition vers des modes de transport électriques ou à faibles émissions⁴, tels que les fourgonnettes électriques, les vélos-cargos ou l'utilisation de biocarburants et de biogaz. Les mesures pour introduire des véhicules électriques ou à faibles émissions sont variées et adaptées aux conditions du marché local du marché local dans chaque pays afin de maximiser l'impact individuel. Entre autres mesures, nous encourageons la collaboration avec des fournisseurs de véhicules électriques et

¹ Le groupe GLS regroupe toutes les sociétés affiliées à GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

² L'engagement de GLS B.V. dans le cadre de l'initiative Science Based Targets couvre l'ensemble des sociétés affiliées opérant sous la marque GLS.

³ GLS B.V. s'engage à réduire de 90 % ses émissions absolues de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et 3 d'ici 2045, en prenant 2021 comme année de référence. Les émissions résiduelles seront neutralisées. Cela signifie que l'entreprise compensera jusqu'à 10 % de ses émissions de CO₂e par des investissements dans des projets d'élimination du carbone en dehors de sa chaîne de valeur, conformément au standard Net-Zero de l'initiative SBT.

⁴ Cela désigne les véhicules qui utilisent de l'électricité ou des carburants produisant moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple HVO, biogaz, gaz naturel comme le GPL, le GNC ou le GNL). Cela inclut également les livraisons de colis à pied (actuellement uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

nos partenaires de transport pour accéder aux technologies les plus récentes. De plus, nous soutenons la transition de notre flotte en investissant dans la modernisation des infrastructures de nos dépôts. Cela inclut l'installation de bornes de recharge, l'amélioration de l'alimentation électrique, la mise en place de systèmes de répartition de charge et de compteurs d'électricité, ainsi que la mise à niveau des systèmes de protection incendie. En plus de ces améliorations d'infrastructure, nous encourageons les sous-traitants à utiliser des véhicules électriques en leur offrant des incitatifs.

De plus, nous modernisons nos dépôts et centres existants pour réduire nos émissions de CO₂ en augmentant l'utilisation d'électricité renouvelable, en installant des systèmes photovoltaïques et des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, ainsi qu'en remplaçant les systèmes de chauffage actuels par des options renouvelables telles que les pompes à chaleur.

Nous adoptons une approche globale face à ces défis, en trouvant des solutions à la fois à l'interne et avec nos partenaires commerciaux. Cela est précisé davantage dans notre stratégie environnementale avec les ambitions suivantes :

D'ici 2030

- Passer à une flotte de véhicules d'entreprise entièrement électrique.
- Faire en sorte que 50 % de notre flotte de transport soit constituée de véhicules électriques ou à faibles émissions⁴.
- Consommer de l'électricité 100 % renouvelable.

D'ici 2035

- 100 % des nouveaux véhicules seront électriques ou à faibles émissions⁴.

Mesures environnementales

Nous mettons en commun nos ressources et notre expertise pour mettre en œuvre des mesures visant à réduire continuellement nos émissions de carbone. Cela inclut non seulement les émissions de nos opérations de transport, mais aussi les sources indirectes, telles que l'électricité ou la chaleur achetées pour nos bâtiments.

Nos principales mesures sont :

- Accroître l'utilisation de véhicules électriques ou à faibles émissions⁴ en collaboration avec nos partenaires de transport. Nous collaborons avec les fabricants de véhicules, les fournisseurs d'infrastructure et les fournisseurs d'énergie pour favoriser l'innovation dans le domaine des transports et des infrastructures de recharge chez GLS.
- Remplacer les véhicules d'entreprise GLS par des véhicules électriques d'ici 2030. Nous ajustons nos politiques internes concernant les voitures électriques et encourageons les employés à passer aux véhicules électriques en offrant l'accès aux bornes de recharge.
- Optimiser en continu l'efficacité de notre réseau de transport en utilisant des technologies numériques pour améliorer les itinéraires et réduire les distances de transport, afin de diminuer les émissions de CO₂. Cela inclut également la réduction des émissions du dernier kilomètre⁵ en mettant en place des casiers à colis, des points relais et d'autres options de livraison hors domicile⁶.
- Augmenter l'utilisation d'électricité renouvelable en installant des systèmes solaires sur nos bâtiments lorsque cela est possible et en achetant de l'électricité provenant de sources

⁵ Les émissions générées par le destinataire, par exemple celles résultant de ses déplacements jusqu'au point de livraison hors domicile, ne sont pas prises en compte.

⁶ Solutions de livraison hors domicile, telles que les casiers à colis, les points relais et autres alternatives. Cette approche vise à éviter les tentatives de livraison répétées et offre une plus grande flexibilité aux destinataires.

d'énergie renouvelable.

- Développer et améliorer en continu notre système de gestion environnementale (ISO 14001).
- Réduire continuellement la consommation de ressources sur nos sites. En plus de surveiller la consommation d'énergie, nous suivons également chaque année la consommation d'eau et de déchets pour identifier les domaines à améliorer. Dans le cadre de notre système de gestion environnementale (ISO 14001), nous fixons des objectifs locaux pour une réduction et un suivi permanents.
- S'assurer que tous les employés et partenaires de transport comprennent pleinement nos responsabilités environnementales grâce à une communication continue, des formations et des instructions régulières.
- Surveiller et auditer nos performances environnementales et énergétiques, en utilisant les résultats pour améliorer constamment nos efforts.
- Collaborer avec de jeunes entreprises spécialisées dans les emballages réutilisables et promouvoir ces initiatives conjointes auprès de nos clients.

Système de gestion environnementale (14001)

Chez GLS, nous surveillons notre consommation de ressources pour atténuer notre impact environnemental, en mettant particulièrement l'accent sur la réduction de :

- la consommation d'électricité,
- la consommation d'énergie pour le chauffage,
- l'utilisation de l'eau, et
- la production de déchets dans nos opérations.

Cela fait partie de notre système de gestion environnementale, qui est [certifié](#) chaque année pour toutes nos filiales européennes conformément à la norme ISO 14001.

Transparence des informations

Le groupe GLS s'engage à réduire l'impact environnemental de ses opérations et à relever continuellement les défis environnementaux dans l'intérêt de toutes ses parties prenantes. Nous communiquons donc de manière transparente sur nos progrès auprès des parties prenantes internes et externes dans notre [rapport ESG](#), conformément aux [Normes GRI](#)⁷. Les émissions de carbone reportées sont basées sur des normes reconnues internationalement, telles que le [Protocole des gaz à effet de serre](#)⁸ et la [norme DIN EN 162586](#)⁹. Un aperçu de l'approche de GLS en matière de communication est disponible dans le document « [Basis of Reporting](#) ».

⁷ GRI : Normes de la Global Reporting Initiative, guide pour la déclaration des impacts économiques, environnementaux et sociaux.

⁸ GHG-Protocol (Protocole des gaz à effet de serre) : Norme de comptabilisation pour quantifier et gérer les émissions de GES.

⁹ Norme européenne pour le calcul et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre provenant du transport Routier.

Nous sommes responsables de garantir la haute qualité des données publiées et d'évaluer en continu les processus existants pour favoriser les progrès. Pour les parties prenantes intéressées, notre stratégie environnementale, Climate Protect, est détaillée dans notre dernier [rapport ESG](#) et sur la page dédiée Climate Protect du [groupe GLS](#) ainsi que sur les sites des pays concernés.

Communication

Cette norme environnementale est traduite en instructions concrètes pour toutes les filiales nationales.

La norme environnementale est disponible sur tous les sites web du groupe GLS et de ses filiales.

Documents associés

- Code de conduite professionnelle du groupe GLS
(<https://gls-group.com/CA/fr/a-propos-de-gls/notre-responsabilite/conformite/>)
- Code de conduite professionnelle des fournisseurs du groupe GLS
(<https://gls-group.com/CA/fr/a-propos-de-gls/notre-responsabilite/conformite/>)
- Déclaration de Politique ESG d'IDS
(<https://www.internationaldistributionservices.com/en/sustainability/governance/policies/>)
- Rapport ESG du groupe GLS
(<https://gls-group.com/CA/fr/a-propos-de-gls/notre-responsabilite/>)
- « 2023-24 Basis of Reporting » du groupe GLS
(https://gls-group.com/GROUP/media/downloads/GLS_Group_Basis_of_Reporting_2023-24.pdf)
- Certificat ISO 14001
(<https://gls-group.eu/GROUP/en/our-responsibility/certifications/>)

Validité

Cette norme environnementale est contraignante pour toutes les filiales nationales du groupe GLS.

Responsabilité

Dans le cadre de notre stratégie environnementale, de notre comité ESG et de notre système de gestion environnementale certifié ISO 14001, la réalisation de nos objectifs et les domaines d'intervention sont continuellement examinés. Les progrès sont détaillés dans notre [rapport ESG](#) GLS.

Informations complémentaires

Pour de plus amples informations, veuillez consulter : <https://gls-group.eu/GROUP/en/our-responsibility/climate-protect/>

Dr Karl Pfaff
PDG GLS B.V.